



Monsieur  
Guy Parmelin  
Conseiller fédéral  
Chef du département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche  
Palais fédéral est  
3003 Berne

Références

Date

23 OCT. 2019

**Modification de la loi fédérale sur l'application de sanctions internationales**  
**Réponse à la consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du canton du Valais a pris connaissance avec intérêt du projet de modification de la loi fédérale sur l'application des sanctions internationales (loi sur les embargos) que vous lui avez adressé le 27 septembre 2019 et vous remercie de l'avoir consulté.

Le projet mis en consultation est fondé. Il n'amène pas de remarque de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Roberto Schmidt



Le chancelier



Philipp Spörri

Annexe : --

Copie à : [lukas.regli@seco.admin.ch](mailto:lukas.regli@seco.admin.ch)

